

Questions orales

M. Broadbent: Avez-vous demandé l'avis des autres?

M. Ouellet: Personne d'autre ne m'a fait savoir qu'il s'y opposait fortement.

LES INVESTISSEMENTS DU QUÉBEC DANS LA SOCIÉTÉ
CANADIAN PACIFIC LTD.

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations à ce sujet. Si ce bill est adopté, le ministre peut-il nous dire si cela empêchera la Caisse de dépôt et de placement du Québec d'investir davantage dans la société Canadian Pacific Ltd.?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Oui, madame le Président.

LES INVESTISSEMENTS DE LA FIRME POWER CORPORATION
DANS LA SOCIÉTÉ CANADIAN PACIFIC LTD.

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre. A-t-il reçu, personnellement ou indirectement par son ministère, une indication quelconque de M. Paul Desmarais et de la firme Power Corporation selon laquelle ils veulent investir davantage dans la société Canadian Pacific Ltd. afin de la contrôler?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Non, madame le Président.

LES RAISONS DE NE PAS RÉGLEMENTER LES ACTIVITÉS DES
ENTREPRISES PRIVÉES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai moi aussi une question à l'intention du ministre. Il sait bien sûr que la Constitution reconnaît déjà au gouvernement fédéral le pouvoir de réglementer les activités des entreprises engagées dans le transport interprovincial. Pourquoi le gouvernement présente-t-il maintenant une mesure visant à limiter la participation des gouvernements provinciaux dans ce secteur alors qu'il n'a pris absolument aucune mesure pour empêcher les entreprises privées d'intervenir aussi massivement qu'elles le veulent dans ce même secteur?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je pense qu'il y a là une interprétation et une philosophie de base fort importante. Le mouvement libre des biens et services au Canada et la primauté du secteur privé ont toujours été protégés et ont toujours été à l'avantage des Canadiens, et nous croyons que nous devons garder cette approche dans l'avenir.

[Traduction]

M. Broadbent: Madame le Président, l'indifférence du gouvernement à l'égard des provinces et dans la façon dont il fait certaines autres choses, est vraiment remarquable.

LE TRAITEMENT RÉSERVÉ AUX MULTINATIONALES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'aimerais que le ministre nous dise pourquoi il convient de

faire confiance à la société Exxon, que possèdent et contrôlent des étrangers, et qui contrôle aussi la société Imperial Oil laquelle, à son tour, contrôle l'Interprovincial Pipelines. Pourquoi vaut-il mieux confier nos intérêts nationaux à cette société multinationale plutôt qu'aux gouvernements provinciaux canadiens qui sont élus par des Canadiens?

• (1425)

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, il est évident que le gouvernement canadien peut agir avec beaucoup plus de facilité pour contrôler dans certains cas les entreprises privées. Nous pouvons passer une réglementation appropriée qui affecte les entreprises privées. Par ailleurs, si nous devons passer des règlements pour réagir à des gestes posés par des gouvernements provinciaux, nous sommes à ce moment-là au cœur d'une bataille fédérale-provinciale. Nous avons donc voulu aujourd'hui, alors qu'il n'y a pas de conflit, que la situation est relativement calme et qu'il est facile d'intervenir, puisque nous n'avons rien à défaire, nous avons, dis-je, voulu marquer dans le temps les règlements bien clairs et la primauté du gouvernement canadien, afin que ne surviennent pas dans l'avenir des conflits avec les provinces.

[Traduction]

LE PROJET DE FUSION DE QUÉBECAIR ET NORDAIR

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, le ministre avait tort, en principe, dans sa réponse précédente. Il a tort en fait, dans la réponse qu'il vient de donner.

Confirmera-t-il que le ministre des Transports du Québec et la province de l'Ontario lui ont demandé ensemble de rationaliser les transports aériens en fusionnant Québecair et Nordair? Cette demande a été présentée au mois d'août par les gouvernements de ces deux provinces, je le répète. Le gouvernement a-t-il effectivement reçu une telle demande au mois d'août? Dans l'affirmative, le gouvernement expliquera-t-il quel obstacle il voit à ce que deux gouvernements provinciaux prennent la direction de compagnies aériennes alors que ce sera avantageux pour les habitants de la région concernée?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je pourrais répondre à cette question. J'ai effectivement reçu une telle demande il y a environ deux mois. A ce moment-là, il n'était pas question pour le gouvernement de l'Ontario et celui du Québec de reprendre la société résultant de cette opération. En principe, le secteur privé était censé intervenir; par conséquent, ce projet de loi ne devrait pas s'appliquer dans ce cas. Le ministre des Transports du Québec fait un complexe de persécution. Tout semble le blesser. Le gouvernement du Québec a acheté des actions d'une société nouvelle qui a acheté la société Québecair il y a quelques mois.